

## Questions orales

[Français]

## LE MAINTIEN DES BUREAUX DE POSTE EN MILIEU RURAL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président, on pourrait dire que plus ça change, plus c'est pareil.

Le ministre a aussi dit dans la même entrevue que les services postaux en milieu rural ne seront pas réduits.

Le nouveau ministre peut-il nous garantir sans équivoque que les bureaux de poste en milieu rural, tels qu'ils existent maintenant, ne seront pas fermés?

[Traduction]

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, comme mon prédécesseur l'a indiqué, il faudra faire des changements à l'occasion pour tenir compte de l'évolution démographique, des changements dans le mode de vie et ainsi de suite. On effectuera ces changements en tenant compte des intérêts des personnes touchées et en consultation avec elles. On agit de façon très réactionnaire et on se trompe quand on exige le maintien du statu quo en permanence. Qui dit améliorations dit changements. Nous tiendrons compte des besoins des gens d'une façon que les personnes raisonnables pourront comprendre, apprécier et appuyer, surtout dans le Canada rural.

\* \* \*

## LES DROITS DE DOUANE

## LE DROIT DE DOUANE SUR LES ARBRES DE NOËL IMPORTÉS DES ÉTATS-UNIS

**M. Bob Corbett (Fundy—Royal):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. A-t-il réfléchi plus longuement aux graves répercussions économiques dont souffrira l'importante industrie des arbres de Noël dans la région de l'Atlantique qui est déjà en plein marasme économique, si les Américains usent de représailles contre cette décision malavisée d'imposer un droit de douane sur le faible nombre d'arbres qui passent des États-Unis au Canada? Que fait-il pour s'assurer que cela ne se produira pas?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de sa question. Comme il le sait très bien, nous avons eu un certain nombre de réunions avec les représentants de l'industrie des arbres de Noël, dont certains de sa province. Nous leur avons expliqué à quoi nous tâchons d'en venir avec la mesure que nous avons prise. Je crois que nous réussissons en bonne partie à atteindre nos objectifs.

\* \* \*

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

## LA POTASSE—LA PÉTITION ANTI-DUMPING DE L'INDUSTRIE AMÉRICAINE

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, j'ai une grave question à poser au vice-premier ministre. Hier, le secteur américain de la potasse a présenté au Tribunal anti-dumping des États-Unis une pétition contre nos exportateurs de potasse. L'affaire est fondée en l'occurrence sur des

chiffres obtenus du Bureau américain des mines concernant les coûts de production au Canada. Vu ce qui s'est produit dans le cas des bardeaux et du bois d'oeuvre, et puisque nous étions au courant depuis quelques semaines de la menace qui planait sur notre secteur de la potasse, le ministre pourrait-il préciser à l'intention de la Chambre, quelles mesures le gouvernement a prises jusqu'à maintenant dans cette affaire qui revêt une extrême importance pour le Canada, et quelles mesures il prendra dorénavant pour protéger les emplois du secteur de la potasse, qui est important pour le Canada et primordial pour la Saskatchewan?

**L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts et Mines)):** En l'absence de la ministre chargée du Commerce extérieur, monsieur le Président, peut-être pourrais-je répondre. Nous avons été avisés hier soir de cette pétition. Nous n'en n'avons pas été surpris. Le sénateur Domenici, du Nouveau Mexique, faisait planer cette menace depuis un bon moment. Nous nous attendons à recevoir très prochainement un exemplaire de cette pétition, et nous allons travailler en collaboration aussi étroite que possible avec notre secteur pour tenter de l'aider à lutter contre cette pétition anti-dumping.

## LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, je tiens à ce que le vice-premier ministre lui-même nous dise exactement ce que le gouvernement va faire pour lutter contre cette pétition. Étant donné que la taxe à l'exportation sur le bois d'oeuvre a donné lieu à une vive controverse, pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement n'obligera pas nos producteurs de potasse à payer eux aussi une taxe à l'exportation? Le gouvernement va-t-il enfin cesser de courber l'échine et défendre les intérêts du Canada et de ce très important secteur?

**L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts et Mines)):** Monsieur le Président, ce n'est là qu'un autre exemple de l'attitude protectionniste qui s'est répandue aux États-Unis. Nous avons fait savoir aux représentants du secteur que nous allions leur aider de toutes les façons possibles. Des consultations sont déjà amorcées et nous allons prendre les mesures nécessaires pour protéger notre secteur.

\* \* \*

## LA FONCTION PUBLIQUE

## LE CONGÉDIEMENT D'UN AGENT D'IMMIGRATION—LES RAISONS DONNÉES PAR LE SOUS-MINISTRE

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, en l'absence des deux ministres chargés de l'immigration, je pose ma question au vice-premier ministre. Il s'agit de John Quigley, un agent d'immigration, à Toronto, qui a été congédié pour s'être entretenu avec des députés. Dans la lettre de renvoi, le sous-ministre de l'Immigration cite, entre autres raisons, le fait que ces démarches ont contribué directement à l'ébrulement de l'affaire dans les médias et à la controverse politique qui a suivi et mis publiquement en question l'intégrité du ministre.

Comment le gouvernement peut-il accepter que l'on prive cet homme de son gagne-pain afin de cacher au public des faits embarrassants? Pourquoi a-t-on congédié cet homme alors que